

Programmes 2012 – 2017

Cahier des charges nr ° II/MAT/A28-281-11

Durée de validité du marché jusqu'au 9/07/2015 + prolongation de 2 ans



TENUE DE SERVICE DES SERVICES D'INCENDIE BELGES - REFORME



DESCRIPTION GENERALE

La présente tenue de service a été décidée par la Commission vestimentaire nationale des services d'incendie, sur la base d'une analyse des risques et fonctionnelle détaillée, compte tenu des nouvelles possibilités en matière de confection et de textile ; il s'agit de la NOUVELLE TENUE DE SERVICE POUR LES SERVICES D'INCENDIE BELGES

Cette tenue est protégée et ne peut dès lors être portée sur la voie publique que par les membres des services d'incendie (en ce compris les écoles) pendant heures de service, comme prévu dans l'AR de 1971. La commission a également prévu que chaque membre des services d'incendie devra passer à cette tenue dans un délai de 2 ans, donc avant l'été 2014. Ces nouveaux modèles (homme/femme) seront repris dans un nouvel AM qui remplacera l'AM de 1991 et de 1992 relatif aux dispositions légales en matière de tenue de service pour les services d'incendie. Cette nouvelle tenue de service peut être achetée de manière conforme via le marché du SPF Intérieur.

La tenue de service doit être considérée comme une tenue de travail telle que définie à l'article 2 de l'AR du 6 juillet 2004 (modifié par l'AR du 19-12-2006) relatif aux tenues de travail. La tenue de travail est portée pendant les heures de service et les exercices, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la caserne, sauf lorsque la tenue de sortie est obligatoire ou lorsque le port de la tenue de service n'est pas adapté, eu égard à la nature des tâches à effectuer.

La nouvelle tenue de service est conforme à l'EN ISO 11612 : 2008, lors des interventions, le pantalon de service doit être porté sous le pantalon d'intervention et la veste de service doit être remplacée par la veste d'intervention.

Remarque: cette tenue de service est compatible avec les EPI qui peuvent être achetés via les marchés actuels du SPF Intérieur. Les nouvelles tenues d'intervention et les nouveaux sous-vêtements seront compatibles avec ce type de tenue de service afin de former un ensemble synergétique.



DESCRIPTION TECHNIQUE DE LA CONFECTION

La tenue de service se compose d'une veste courte de type blouson, d'un pantalon long avec ceinture ou bretelles et d'un couvre-chef (casquette ou calot). La veste et le pantalon sont conçus de manière ergonomique, fonctionnelle et confortable, adaptés aux missions des services d'incendie et de leur appareillage (notamment le système radio d'ASTRID). La veste et le pantalon sont conçus de manière à se chevaucher en toute position. En outre, chaque tenue est personnalisée avec une inscription du nom et du grade. La mention BRANDWEER, POMPIERS et/ou FEUERWEHR est reprise au dos de la veste.



MESURES

- VESTE
 - 14 tailles principales : 36-62
 - Manches : 3 longueurs
 - Normale
 - Courte : -3cm
 - Longue: +3cm
- PANTALON
 - 16 tailles principales : 34-60
 - Jambes de pantalon : 3 longueurs
 - Normale
 - Courte : -5cm
 - Longue: +5cm
- Couvre-chef
 - Casquettes : 3 tailles : S – M - L
 - Calot : 9 tailles : 54-64
- Ceintures
 - 1 taille, ajustable

Remarques :

Après la passation d'une commande auprès du SPF Intérieur , la société contactera le service d'incendie afin de prendre les mesures, via le système du set d'essayage. Le délai de livraison prend cours à partir du moment où le service d'incendie fait parvenir les tailles à la société. Le délai de livraison est de 6 semaines pour des articles subventionnés et de 8 semaines pour des articles non subventionnés.

APERCUS



PARAMETRES TECHNIQUES DU TEXTILE

CRITERE	PRESTATION
COULEUR	BLEU MARINE FONCE
TISSU	RINGSPUN, RIPSTOP SERRE ISO 3572
COMPOSITION ISO 1833	50% Kermel 40% Lenzing FR 10 % Technora
POIDS SPECIFIQUE VESTE - ISO 3801 D5	235 g/m ²
POIDS SPECIFIQUE PANTALON - ISO 3801 D5	190 g/m ²
RESISTANCE A LA TRACTION TISSU VESTE ISO 13934-1	Chaine : 1200N Ourlet : 700N
RESISTANCE A LA TRACTION TISSU PANTALON ISO 13934-1	Chaine : 850N Ourlet : 600N
RESISTANCE A LA DECHIRURE TISSU VESTE ISO 13937-1	Chaine : 110N Ourlet : 80N
RESISTANCE A LA DECHIRURE TISSU PANTALON ISO 13937-1	Chaine: 60N Ourlet : 50N
INALTERABILITE DES COULEURS ISO 105	Min. 4 Remarque : inaltérabilité à la lumière : 7
COMPORTEMENT AU FEU	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de prestation : EN ISO 11612 : A1 B1 C1 F1 Permanent FR : EN ISO 15025 Protection contre la chaleur et les flammes : ISO 14116 : 3/50I/75
PRODUITS CHIMIQUES – EN ISO 6530	<ul style="list-style-type: none"> Protection élevée contre les produits chimiques liquides
PROPRIETES PARTICULIERES - VESTE	<ul style="list-style-type: none"> Imperméabilité : Fluor-carbon finnish ISO 4920, min. index 5 Oléofuge (KWS) AATXX 112-2007, min. index 5
PROPRIETES PARTICULIERES - PANTALON	<ul style="list-style-type: none"> Perméabilité élevée à la vapeur EN ISO 9237 Antimicrobien permanent ASTM E 2149-01

SOCIETE



Cerbul S.P.A., Via Marconi 105, 31020 Revine Lago (TV), Italia

Tel. +39 0438 929215



CERBUL BELGIUM

Business Center

11 B Boulevard Paepsem

1070 ANDERLECHT

BELGIUM

Personne de contact Néerlandophone:

Ann De Bast

GSM +32 470 94 52 23

Ann.debast@rescueforce.be

www.rescueforce.it

Personne de contact Francophone:

Gabriele Basile

GSM +32 477 40 61 48

Gabriele.basile@rescueforce.be

www.rescueforce.it

PRIX

PRIX TOTAL : 220 € hors TVA

- VESTE : 125 € hors TVA
- PLAQUETTE NOMINATIVE : 2,5 € hors TVA
- INSIGNE DE GRADE : 3 € hors TVA
- PANTALON : 68 € hors TVA
- CEINTURE : 5 € hors TVA
- BRETelles : 4 € hors TVA
- COUVRE-CHEF (casquette ou calot) : 12,5 € hors TVA

BON DE COMMANDE

II/MAT/A28-281-11	Quantité	Prix/ensemble HTVA	Total
Ensemble TENUE DE SERVICE <ul style="list-style-type: none"> • Ensemble VESTE • Ensemble PANTALON 	x 220 €	€.....
Ensemble VESTE <ul style="list-style-type: none"> • Veste • Couvre-chef • Plaquette nominative • Insigne de grade 	x 143 €	€.....
Ensemble PANTALON <ul style="list-style-type: none"> • Pantalon • Ceinture • Bretelles 	x 77 €	€.....
TOTAAL			€.....

INFORMATIONS POUR LE SPF INTERIEUR :

EST-CE QU'IL S'AGIT D'UNE COMMANDE SUBVENTIONNEE?

 OUI

 NON

INFORMATIONS POUR LE FABRICANT :

MENTION VOULUE AU DOS DE LA VESTE : BRANDWEER / POMPIERS / FEUERWEHR *encercler*

EN CAS DE COMBINAISON :

VOULEZ VOUS LE NOM DE LA VILLE/COMMUNE AU DOS DE LA VESTE?

 OUI

 NON

SI OUI : NOM COMPLET :

AUTRES SOUHAITS :

SERVICE D'INCENDIE/COMMUNE-VILLE :

PERSONNE DE CONTACT/FONCTION :

TEL + EMAIL :

SIGNATURE + DATE + CACHET :